

Toulouse, 2 juillet 2014

Pourquoi les Cercles de Silence ?

A Toulouse, depuis octobre 2007, nous avons décidé de faire silence pendant une heure une fois par mois, Place du Capitole, emblème du gouvernement local.

Pourquoi ?

Une situation d'une extrême gravité

En analysant ici la situation et en écoutant notre conscience, nous constatons que dans notre pays, les lois, les règlements et la mentalité dominante relatifs aux étrangers dépourvus de titres de séjour, entraînent *une situation d'une extrême gravité*. La condition sacrée des êtres humains se trouve en effet de plus en plus soumise à de sérieuses violations.

Au cours des dernières décennies on observe une série de dérives à l'encontre du respect dû à tous les êtres humains. La situation n'était certes pas parfaite il y a vingt ans mais elle ne violait pas autant d'aspects de la dignité humaine. Aujourd'hui le nombre des personnes aux quelles on impose l'enfermement augmente. Cet enfermement systématique, vécu comme une incarcération, et les conditions d'expulsion des étrangers en situation illégale se présentent comme **des pas successifs qui banalisent des atteintes importantes à la dignité humaine. Certains observateurs affirment même qu'il s'agit là d'un pas de plus vers une violation organisée de ce qu'est essentiellement l'homme**. La situation est traumatisante pour les « retenus » et pour leurs familles et dans un très grand nombre de cas elle ne se justifie pas.

Dans ce contexte l'étranger est regardé de plus en plus comme un danger ou un problème et non comme une chance ou même seulement un semblable. Ceux d'entre nous qui désirent vivre l'Évangile y trouvent encore plus de force au désaveu de ces comportements, décrets et lois qui blessent profondément l'humanité des étrangers. Tous les humanistes partagent notre réprobation. Et ces actions que nous réprouvons vivement sont commises « en notre nom » !

L'emploi du terme *gravité* correspond au fait que ces manques de respect et ces violations de la dignité risquent de devenir des pratiques habituelles et routinières, acceptées par la majorité de nos concitoyens. Attenter à la dignité des personnes crée peu à peu de nouvelles références culturelles tacites et irréversibles.

La loi présentée il y a quelques années par le Ministre Eric BESSON a été votée par le Parlement avec des articles choquants, dangereux, très peu amendés. Le Gouvernement actuel annonce la proposition d'une nouvelle loi sur l'immigration. Ce fait doit mobiliser l'attention de toutes les consciences pour que les étrangers, même si on les empêche de rester en Europe, soient respectés dans leur dignité humaine. Ils ne sont ni des numéros ni des animaux mais des êtres humains aussi respectables que nous le sommes nous-mêmes.

Tous concernés

Les violations de l'homme qui nous indignent sont largement ignorées à la fois par l'opinion publique, les pouvoirs politiques et administratifs ... et souvent par nous-mêmes.

Amis fidèles à l'éthique non-violente, nous ne nions pas que nous avons aussi une certaine responsabilité dans ces maux ignorés mais que nous dénonçons. La banalisation de certaines pratiques et la mise en place de plusieurs lois et règlements destructeurs de l'humanité des personnes, viennent aussi de notre manque de vigilance politique ou de notre négligence. Aussi nous efforçons-nous de ne pas nous donner « bonne conscience » mais de réagir !

Toulouse, 2 juillet 2014

Notre réponse

Nous insistons sur l'importance de l'attitude non-violente. Elle n'oublie jamais que pour sortir du conflit nous avons besoin de l'aide de l'opposant. **Se présenter comme « complètement innocent de la violence » est une attitude fautive et irréaliste qui diminue considérablement la possibilité de désarmer l'autre et de l'amener à faire les pas nécessaires pour trouver une solution au conflit. Il faudra peut-être une certaine coercition pour qu'il se « désarme », mais cette coercition devra s'exercer d'une manière clairement respectueuse de sa dignité.**

Nous n'utilisons ni invectives ni injures. Nous espérons rester cohérents sur ce point : nous nous refusons de juger ceux dont nous réproprons et combattons le comportement politique. Malheureusement dans certaines villes des rédacteurs de tracts n'ont pas pleinement compris l'importance d'un tel comportement soucieux de la dignité et de la nature de l'action menée.

En ce sens nous avons, à Toulouse, inscrit à la fin de notre tract : *« Notre silence et notre prière veulent rejoindre les sans-papiers, ceux qui font la loi et ceux qui la font appliquer, ainsi que tous les acteurs que nous sommes chacun à notre échelle ».*

Pourquoi le silence ?

Nous avons choisi le silence en le jugeant préférable à d'autres manifestations pour exprimer l'extrême gravité de la situation. Une profonde injustice appelle en effet des moyens aptes à mettre en lumière la profondeur des atteintes à l'humanité des victimes mais également à celle des auteurs de ces méfaits.

Le silence auquel nous invitons refuse d'abord le bla-bla qui justifie n'importe quoi. Il se veut sans haine ni jugement pour clamer – à court de mots ! - la réprobation de l'insupportable.

Il s'agit aussi d'un silence empreint de dignité, non méprisant. Habité par la douleur, il exprime le cri profond d'une humanité blessée, à la fois aimante et pleine d'espérance.

Ce silence nous paraît par ailleurs un moyen très pertinent pour exprimer la richesse humaine qui se tient au profond de nous-mêmes et de nos concitoyens. Nous ne voulons pas qu'elle disparaisse !

Nombreux sont celles et ceux qui trouvent dans le Cercle de Silence une expression adaptée à leur personnalité et à leurs désirs. Sa discipline, exigeante, est à la portée de tous. Beaucoup l'acceptent et la vivent à cause de la gravité de ce qui se passe. Le recours à la non-violence, devenu peu fréquent en France, pourrait revenir sur le lit de lassitude engendrée par l'usage d'autres méthodes.

Sans manifester leur appartenance religieuse, certains prient en silence pour les sans papiers, pour tous ceux qui portent une responsabilité dans leur situation actuelle et dans la détermination de leur avenir. Les chrétiens vivent l'événement dans la fidélité au Christ, en quête de sa lumière pour discerner les actes à poser. Mais, nous le précisons, un Cercle de Silence n'est pas un cercle de prière. Il s'ouvre à tous ceux qui acceptent le contact **avec le meilleur d'eux-mêmes**.

Unis dans la différence

Les participants au Cercle de Silence vivent une occasion très spéciale de donner un signe de l'unité de l'espèce humaine. Le silence permet en effet à des personnes de tous bords d'être côte à côte en œuvrant pour l'humanité d'autres êtres humains.

Le silence permet ainsi d'unir des personnes qui seraient facilement divisées par les paroles, les idéologies ou les croyances. Ceux qui ont participé à l'organisation de manifestations unitaires connaissent les difficultés rencontrées pour choisir le contenu d'un appel, les mots d'ordre, les slogans, les attitudes, les communiqués... Des personnes ou des groupes mal à l'aise avec les propositions avancées refusent alors de participer et vont jusqu'à quitter la manifestation.

Toulouse, 2 juillet 2014

Le choix d'un cercle (figure géométrique ronde, sans angles) n'est pas non plus anodin. Quelque soit son statut social ou professionnel, personne n'y occupe une place prédominante. Chacun y trouve sa place, à égale distance du lanterneau central, symbolisant la lumière. Cette lumière est là notre espérance d'une véritable prise en compte du respect et de la dignité humaine.

Dans le Cercle de Silence au contraire, pas question d'argumenter ou de s'opposer à l'autre à cause de sa religion, de ses idées ou des sentiments éprouvés à son égard. **Nous insistons sur ce qui fait notre unité : nous avons la même humanité et nous nous rassemblons pour défendre cette même humanité violée chez certains étrangers sans-papiers. Cette même humanité se détériore également peu à peu chez les exécuteurs des lois, décisions et ordres gouvernementaux.**

La conscience en éveil

Par le silence nous sommes invités à ne pas être seulement émotifs devant des actions révoltantes. L'émotivité aide certainement à réagir contre des situations lamentables. Mais qui n'en a pas été témoin, des personnes soutenues quelques temps par leurs émotions cessent la lutte et finissent par se replier sur elles-mêmes ?

Un appel à la conscience de chaque personne offre plus de chances pour que dure une action dirigée vers le changement d'une situation tellement ancrée.

Le silence est un chemin très important offert pour que chacun écoute l'appel de sa conscience et la replace dans une analyse fine des événements. Chacun se trouve alors confronté à une lumière intérieure. Au contraire, quand les bruits et les cascades d'information, le tumulte, prennent le dessus, l'écoute de sa conscience est parasitée ... jusqu'à s'éteindre.

Cette écoute n'est certes pas automatique. Des discernements psychologiques et spirituels la favorisent. Ils permettent de faire taire les bruits intérieurs venus du « faux soi-même » et de donner accès au « vrai » qui, lui, active la conscience.

Le Cercle de Silence est ainsi un temps de suspens, d'arrêt et d'écoute... Il propose un luxe rare aujourd'hui, celui de la possibilité pour la conscience d'être reconnue et écoutée, sans être dupe de la complexité des problèmes. **La solution à ces problèmes complexe passe par un débat et une réflexion collective qui nous concerne tous.**

Le Comité de Pilotage du Cercle de Silence de Toulouse : Florence Corpet, Michel Dagrass, Danielle Dupin de St Cyr, Françoise Nirrengarten, Jean Pierre Nizet, Cécile Ntoutoume, Alain Richard, Jacques Vigué.

Point d'étape

Voici plus de six ans et demi que nous avons commencé les Cercles de Silence : Bilan ? Avenir ?

Environ 170 villes ou villages français ont un Cercle de Silence. Une vingtaine de cercles de Silence ont lieu en Espagne, d'autres en Suisse, Pologne, quelques autres ont eu lieu en Italie, Allemagne et Angleterre. L'importance d'un Silence qui questionne la conscience varie d'une ville à l'autre. Parfois très rigoureux, parfois très relatif.

Il est certain que les Cercles de Silence ont collaboré à la conscientisation de la population française, mais il ne semble pas qu'il y ait déjà une majorité des Français prêts à s'investir plus, afin que les règlements et lois de notre pays changent en s'humanisant.

Pour diverses raisons les protestations contre les actions de l'administration française se multiplient, d'autant plus que certains événements récents sont particulièrement révoltants.

Quelles sont les initiatives qui pourraient provoquer un changement sensible de la politique française ?

Peut-être faudra-t-il que quelques personnes connaissant bien la non-violence, en s'appuyant sur un soutien beaucoup plus vaste de l'opinion publique s'engagent dans des actions non-violentes de désobéissance civile avec un objectif très ciblé.

Mais il nous faut dire et redire aux Dirigeants de notre politique, et à ceux qui votent des lois ou règlements, que des lois immorales détruisent le respect des lois ainsi que le devoir des personnes de conscience d'obéir à ces lois. Qu'ils veuillent bien se rappeler leur responsabilité.

A défaut de considérer recevable le rappel de la loi universelle de la Conscience, peut être le rappel de la progression des jugements internationaux pour violations des Droits de l'Homme, peut attirer l'attention de responsables de votes ou de décisions. N'hésitons pas de questionner sur ce point nos élus au Parlement français et au Parlement européen.

Mais pour le moment il nous semble nécessaire de développer les Cercles de Silence et toutes les initiatives propres à faire connaître ce qui se passe dans notre pays et est réalisé en notre nom. C'est le changement de notre propre mentalité et des personnes qui nous entourent qui permettra que les lois et les comportements des politiques changent.

Soyons attentifs aux discussions sur les 2 projets de lois qui vont devenir publics sous peu. Ils sont seulement une amélioration de la sécurité des demandeurs d'asile, et une mise à exécution plus rapide des expulsions décidées. Veillons à ce que chacun reçoive justice et respect. Chacun d'entre nous peut trouver l'Association ou l'Organisation qui réponde à ses choix et est engagée dans la lutte technique pour les amendements, ainsi que pour la poursuite de sanctions à l'égard des services d'Etat qui ne suivent pas les protections données à chaque être humain.

Le Comité de Pilotage du Cercle de Silence de Toulouse : Florence Corpet, Michel Dagrass, Danielle Dupin de St Cyr, Françoise Nirrengarten, Jean Pierre Nizet, Cécile Ntoutoume, Alain Richard, Jacques Vigué.